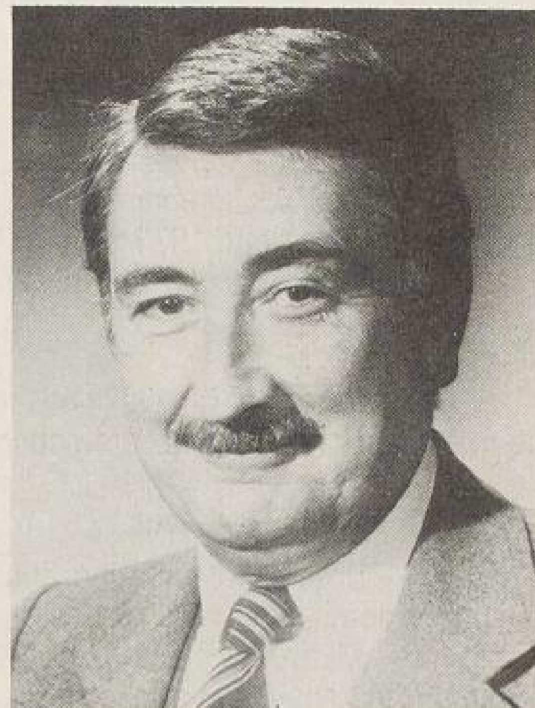
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



SCRUTIN DU 12 MARS 1978

CIRCONSCRIPTION DE COGNAC



Charentaises, Charentais, mes amis,

Ne vous y trompez pas.
Nous sommes à la veille d'un de ces moments où se joue le destin de chacun d'entre nous.
En désignant le 12 mars le député de votre circonscription, vous allez, en fait, définir la forme de société dans laquelle vous vivrez demain.

Nos adversaires, vous les connaissez :
Pendant cinq ans, ils nous ont fait croire qu'ils pouvaient constituer une majorité de rechange et gouverner ensemble la France.
Pendant cinq ans, je n'ai cessé de vous dire que leur prétendue union n'était qu'un mensonge.
C'est eux-mêmes, aujourd'hui, qui vous en apportent la preuve.

Si demain, par malheur, ils arrivaient au pouvoir, la France connaîtrait :
— **la nationalisation de l'économie**, c'est-à-dire une société de fonctionnarisation, de bureaucratie et d'impuissance ;
— **la nationalisation de l'agriculture**, c'est-à-dire, sous diverses appellations d'Offices, la collectivisation des terres et la disparition des exploitations familiales ;
— **la nationalisation de l'enseignement**, c'est-à-dire la suppression de la liberté des familles de donner à leurs enfants l'éducation de leur choix.
Et chacun sait que, lorsqu'on commence à toucher à une liberté, ce sont toutes les libertés qui sont menacées.

La crise économique mondiale ne laisse à notre pays, comme à tous les autres, qu'une marge de manœuvre très réduite. Quand la moindre erreur peut tout compromettre, l'heure n'est ni aux bouleversements ni aux expériences hasardeuses.
Tous les exemples connus de socialo-communisme offrent le spectacle de la contrainte sans la justice sociale et, toujours et partout, d'un niveau de vie plus bas.

Contrairement à ce que veulent nous faire croire communistes, socialistes et radicaux de gauche, ce qui importe, ce n'est pas de changer de société. Ce qui importe, c'est de changer dans la société ce qui ne va pas, c'est de l'améliorer sans cesse.
Ce changement-là, nous entendons le mener avec vous, grâce à vous. **Et tout ce que nous avons déjà accompli pour l'amélioration des conditions de vie des Français garantit le sérieux de nos engagements.**

Ensemble nous voulons :
— Augmenter la prospérité de tous ;
— Assurer la sécurité de chacun ;
— Aider les plus défavorisés, notamment les handicapés ;
— Soutenir les personnes âgées ;
— Encourager les artisans et les commerçants ;
— Réduire les écarts sociaux par une augmentation des bas salaires supportable pour les entreprises petites et moyennes ;
— Sauvegarder les libertés et promouvoir l'esprit d'initiative ;
— Bloquer les charges sociales et fiscales ;
— Mieux intégrer les jeunes dans la vie active ;
— Enfin et surtout, mener, par la relance de l'activité économique, la lutte contre le chômage.

Mais, le 12 mars, vous allez aussi choisir un homme, qui sera votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Qu'attendez-vous de votre député ?

— La disponibilité :

J'ai assumé pendant cinq années la défense des habitants de cette circonscription, aux prises avec la complexité des diverses réglementations ou placés dans des situations douloureuses. Des milliers d'interventions portent témoignage de mon souci d'aider tous ceux, connus ou inconnus, sans aucune discrimination, qui ont fait appel à moi.

— L'efficacité :

Tous les maires et tous les élus locaux sont témoins du combat que j'ai mené, à l'échelon communal, départemental, régional ou national, pour l'équipement de nos collectivités. J'ai notamment contribué à assurer le financement des déviations d'Hiersac et de Soubérac, et celui de l'hôpital de Barbezieux. J'ai obtenu de nombreuses subventions exceptionnelles et hors programme pour les syndicats d'adduction d'eau, la construction de centres de secours, la réfection de bâtiments communaux, l'implantation de piscines et de salles des fêtes, notamment à Châteauneuf, Baignes, Cognac, Jarnac, Segonzac... J'ai pu aussi grâce à l'attribution supplémentaire de logements sociaux à la Charente faire accélérer divers programmes H.L.M. et financer par ce moyen la construction de la caserne de Gendarmerie et du Foyer-Résidence des personnes âgées de Cognac.

Grâce à ma connaissance de la région et de ses problèmes, j'ai aussi plaidé inlassablement, souvent avec succès, les dossiers de la Charente, et plus particulièrement ceux de la circonscription. J'ai ainsi, parmi d'autres missions, mené à bien : en 1975, le dégrèvement exceptionnel d'impôts sur la récolte 1973 ; en 1976, l'adoption par le Parlement d'un amendement à la loi de finances dispensant le cognac de l'augmentation des droits sur les alcools ; en 1977, la réduction du taux de prestations d'alcool vinique.

Cette région, qui est la mienne et à laquelle je suis profondément attaché, traverse actuellement une crise. Notre devoir est d'y faire face et de mener un certain nombre d'actions dans le but de la résoudre.

— Pour la viticulture, il faut :

— Organiser le marché viticole de manière à tendre à l'augmentation du quota commercialisable, pour permettre de rentabiliser les exploitations et de maintenir les jeunes en milieu rural ;

— Mettre en place une politique vigoureuse de redressement des ventes, notamment par un effort en faveur des exportations et par la recherche de nouveaux débouchés ;

— Soutenir la viticulture par la consolidation et l'allègement des prêts.

Et non pas nationaliser l'ensemble de l'activité du cognac, comme le prévoit la proposition de loi n° 3412, déposée par les radicaux de gauche et les socialistes sur le bureau de l'Assemblée nationale le 20 décembre 1977, qui doit créer, si l'opposition l'emporte, un Office des Vins et des Alcools. (L'article 9 de cette même proposition de loi prévoit, par ailleurs, « l'uniformisation du taux des prestations d'alcool vinique à 10 % de la récolte globale de chaque producteur »).

— Pour l'agriculture, il faut :

La revalorisation des revenus agricoles, l'organisation des marchés, l'aide à l'installation des jeunes.

Et non pas la collectivisation des terres par la création, annoncée par nos adversaires, des Offices fonciers, qui ne peuvent que faire disparaître l'exploitation familiale.

— Pour l'emploi, il faut :

— D'abord, aider et consolider les activités traditionnelles actuellement en difficulté ;

— Mais aussi créer, dans notre région, de nouveaux emplois industriels. Cela suppose que l'on mène plusieurs types d'action, sur lesquels j'ai déjà insisté à maintes reprises auprès des Pouvoirs Publics : le développement des infrastructures routières, la mise en place d'une politique de réorientation des activités industrielles en faveur de l'Ouest et la lutte contre les concurrences abusives venant de l'Étranger.

L'enjeu, aujourd'hui, est trop important.

Il s'agit, en premier lieu, **du choix d'un homme** qui, pendant cinq années, assumera les responsabilités de cette circonscription.

Je suis sûr que les Charentaises et les Charentais porteront massivement leurs suffrages sur celui qui a fait depuis longtemps ses preuves au service de la Charente et qu'ils ne se laisseront pas abuser par des « oiseaux de passage » motivés par leur seule ambition personnelle et dont la prétendue indépendance cache la méconnaissance des problèmes de la région.

Mais il s'agit aussi et surtout d'un véritable **choix de société.**

Le 12 mars, il ne s'agira pas d'émettre, sous quelque forme que ce soit, un vote purement négatif pour exprimer le mécontentement ou la déception.

Il ne s'agira pas de se laisser aller à la tentation de changer pour le plaisir de changer.

Des hommes et des femmes responsables ne peuvent pas, ne doivent pas, jouer l'avenir de leur pays sur un coup de mauvaise humeur.

Et j'en suis sûr, je serai entendu dans notre circonscription de Charente, terre de mesure, de réalisme, d'équilibre et de bon sens.

Dès le premier tour, vous voterez massivement :

FRANCIS HARDY

Licencié en Droit
Négociant
Député de la Charente
Président du Conseil Régional du Poitou-Charentes
Président du CODAEC
Adjoint au maire de Cognac

Suppléant

PIERRE-RÉMY HOUSSIN

Licencié en Droit
Maire de Baignes
Conseiller Général
Conseiller Régional
Président de l'Office du Tourisme de la Charente